



La croix de l'Aulp du seuil, point culminant de la ballade.

MASSIF : **Chartreuse**

CARTE : **IGN 3334 OT**



ITINERAIRES:

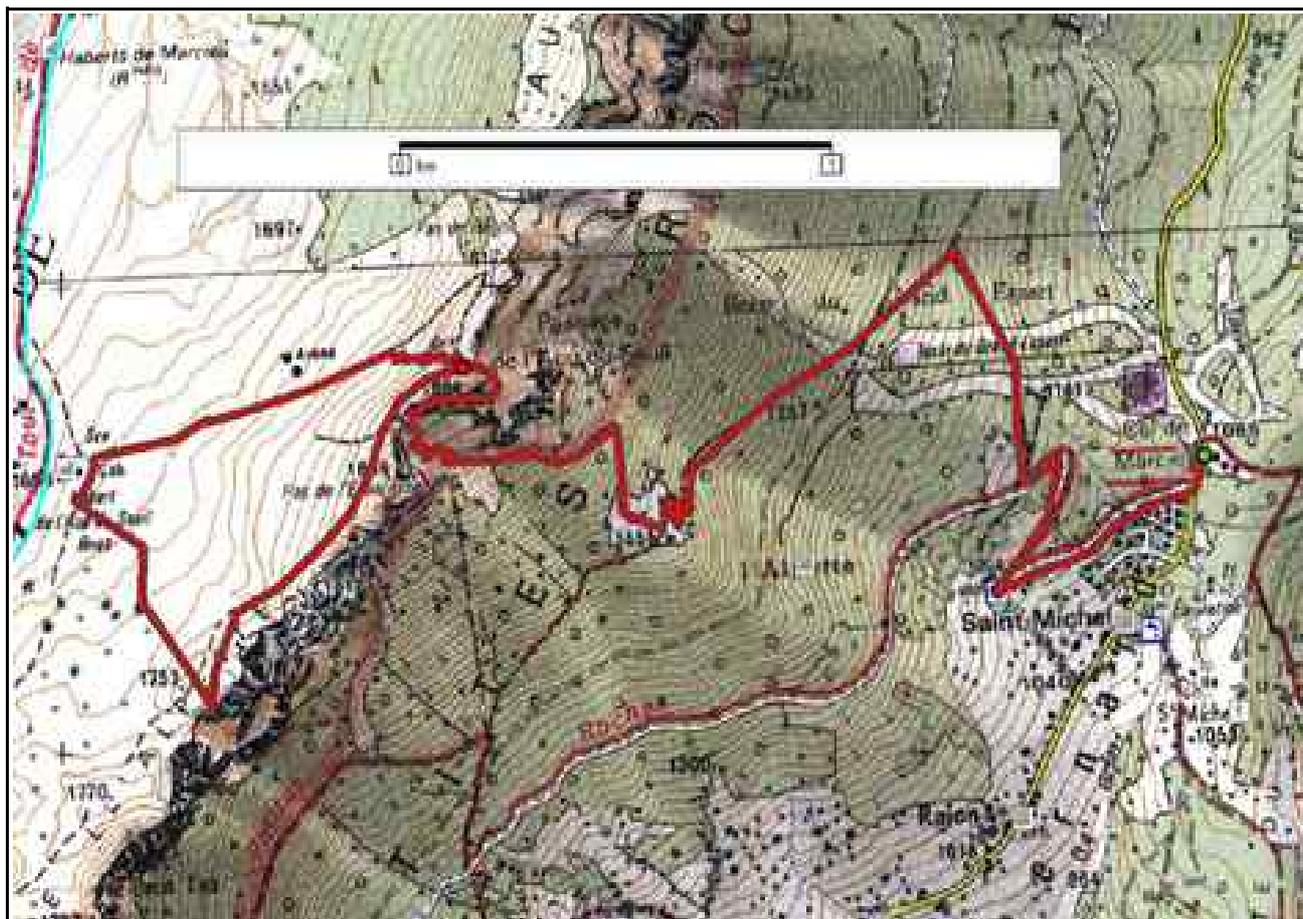
Chambéry, A 41 sortie 23, le Touvet, D 29 direction du col de Marcieu, se garer sur le grand parking à 1065 m en dessous du col. L'itinéraire débute de l'autre côté de la route, nommé chemin de l'Aulp du seuil, il traverse un petit lotissement, puis se transforme en piste forestière, avec balisage jaune et rouge qui nous suivra jusqu'au col. Vers 1130 m on prend un sentier à main droite, qui nous fait traverser les 2 pistes de ski ainsi que la remontée mécanique*. A 1296 m on croise la piste qui dessert le haut de la remontée mécanique. La traverser et continuer en sous bois jusqu'à une clairière à 1450 m ou on quitte ce sentier pour monter en sous bois direction est. A 1650 m on sort des bois pour commencer à monter dans un grand cirque sous les falaises, de fortes barrières bordent ce sentier côté du vide, pour le passage des troupeaux à la transhumance. Arrivé au pied de la falaise un sentier presque plat nous conduit au pied du col ou un petit ressaut nous permet d'atteindre la croix du col. On surplombe le vallon et on aperçoit en bas la bergerie (privée) de l'Aulp du Seuil ou un bon point d'eau peut servir pour le ravitaillement.

Suivant la saison on peut enchaîner sur le col de Bellefond ® et de là sur les Rochers de Bellefond ou les lances de Malissard ®.

Hébergement : Rien de répertorié.

DIVERS : * En hiver si la piste de ski est très fréquentée, remonter le long de la piste jusqu'au haut, rejoindre le tire-fesse. Derrière le pylone le plus haut se trouve une piste forestière, la prendre direction nord sur environ 50 m on retrouve à gauche le sentier balisé.

Vallon de Marcieu 1833 m



Dénivelé : 990 m Longueur : 6,6 km



Le bassin à côté de la bergerie de l'Aulp du Seuil

Janvier 2015